

TULLE, le 7 octobre 2015

DELEGATION AU MAIRE

(Délibération du Conseil Municipal du 23 juin 2014)

*Secrétariat Général
SC/CL*

Arrêtés du 7 octobre 2015

N° 87- Arrêté portant modification du fonds de caisse de la régie du centre aquarécricatif.

N° 88- Arrêté portant approbation, pour régularisation, de la convention souscrite avec l'association « Formation, Santé Partage Limousin » pour l'occupation d'un garage, Rue de Chameyrat- (Mise à disposition à titre gracieux).

N° 89- Arrêté portant approbation du contrat souscrit avec LA POSTE pour la distribution du bulletin municipal et décidant le règlement de la dépense correspondante (Montant de la prestation : 594,26 € TTC soit 713,11 € TTC).

N° 90- Arrêté décidant l'encaissement d'un chèque de 542,40 € présenté par GROUPAMA d'OC correspondant au remboursement du sinistre survenu le 19 novembre 2014, à l'intersection de l'Avenue de la Bastille et de la Rue de la Barrussie à Tulle.

N°91- Arrêté décidant l'encaissement d'un chèque de 910,79 € présenté par GROUPAMA d'OC correspondant au remboursement de la franchise, après obtention du recours, suite au sinistre survenu le 19 septembre 2014 à l'école Clément Chausson à Tulle.

Le Maire - Adjoint,

Dominique GRADOR